

4

Motion

Dépôt : Luc Emering (DP)
Heure d'actualité : Position
du Gouvernement en matière
d'énergie nucléaire

Luxembourg, le 7 mai 2024

La Chambre des Députés,

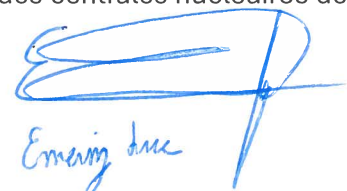
considérant :

- les déclarations récentes du Gouvernement concernant l'importance d'investir dans les énergies renouvelables et l'engagement de ne pas construire de centrales nucléaires sur le territoire luxembourgeois ;
- les études d'impact de la Commission européenne, qui reconnaissent les énergies renouvelables comme la colonne vertébrale du système énergétique de demain ;
- la déclaration commune pour une taxonomie européenne sans nucléaire en marge de la COP26 de Glasgow, dont le Luxembourg était aussi signataire, et dont découle que l'énergie nucléaire ne peut pas être considérée comme une source d'énergie verte, sûre ou renouvelable;
- le projet international de réacteur à fusion nucléaire ITER auquel participe l'Union européenne à des fins de recherche ;
- l'augmentation du risque lié aux installations nucléaires avec l'âge d'exploitation ;
- que la gestion des déchets radioactifs constitue un des problèmes majeurs de l'énergie nucléaire à long terme;
- la compétence nationale des Etats membres dans la détermination de leur bouquet énergétique sur base du Traité pour le Fonctionnement de l'UE (TFUE) ;

Invite le Gouvernement à :

- continuer à investir dans la recherche et l'installation des énergies renouvelables ;
- soutenir, en matière d'énergie nucléaire, les investissements dans la recherche de la sûreté des réacteurs existants et dans la gestion sûre des déchets radioactifs ;
- continuer à suivre attentivement les développements en matière nucléaire dans nos pays voisins, en Europe et au niveau international ;
- poursuivre ses échanges bilatéraux ainsi qu'au sein de la Commission mixte franco-luxembourgeoise de la sécurité nucléaire ;
- continuer ses efforts pour aboutir à une fermeture définitive des centrales nucléaires de Cattenom, Doel et Tihange.


Jeff Boonen


Emering Luc